

Descripteurs: Matériel d'éclairage, lampe fluorescente, lampe tubulaire, caractéristique, contrôle

Version française

Lampes à fluorescence à deux culots
Prescriptions de performance
(CEI 60081:1997)

Zweiseitig gesockelte Leuchtstofflampen
Anforderungen an die Arbeitsweise
(IEC 60081:1997)

Double-capped fluorescent lamps
Performance specifications
(IEC 60081:1997)

La présente norme européenne a été adoptée par le CENELEC le 1998-01-01. Les membres du CENELEC sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la norme européenne.

Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Secrétariat Central ou auprès des membres du CENELEC.

La présente norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CENELEC dans sa langue nationale, et notifiée au Secrétariat Central, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CENELEC sont les comités électrotechniques nationaux des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

CENELEC

Comité Européen de Normalisation Electrotechnique
Europäisches Komitee für Elektrotechnische Normung
European Committee for Electrotechnical Standardization

Secrétariat Central: rue de Stassart 35, B - 1050 Bruxelles

AVANT-PROPOS

Le texte du document 34A/759/FDIS, future édition 5 de la CEI 60081, préparé par le SC 34A, Lampes, du CE 34 de la CEI, Lampes et équipements associés, a été soumis au vote parallèle CEI-CENELEC et a été approuvé par le CENELEC comme EN 60081 le 1er Janvier 1998.

Cette norme européenne remplace la EN 60081/1989 et ses amendements.

Les dates suivantes ont été fixées :

- date limite à laquelle la EN doit être mise en application
au niveau national par publication d'une norme
nationale identique ou par entérinement (dop) 1998-10-01
- date limite à laquelle les normes nationales
conflictuelles doivent être annulées (dow) 1998-10-01

Les annexes appelées « normatives » font partie du corps de la norme.

Les annexes appelées « informatives » ne sont données que pour information.

Dans la présente norme, les annexes A, B, C, D et ZA sont normatives et les annexes E et F sont informatives.

L'annexe ZA a été ajoutée par le CENELEC.

SOMMAIRE

Articles	Pages
AVANT-PROPOS	2
1 Généralités	I - 1
1.1 Domaine d'application	I - 1
1.2 Déclaration	I - 1
1.3 Références normatives	I - 1
1.4 Définitions	I - 2
1.5 Prescriptions applicables aux lampes	I - 3
1.6 Renseignements pour la conception du ballast et du starter	I - 5
1.7 Renseignements pour la conception du luminaire	I - 5
Annexes	
A Méthode d'essai des caractéristiques d'amorçage	A - 1
B Méthode d'essai des caractéristiques électriques, photométriques et de cathodes	B - 1
C Méthode d'essai du maintien du flux lumineux et de la durée	C - 1
D Coordonnées trichromatiques	D - 1
E Renseignements pour la conception du ballast et du starter	E - 1
F Renseignements pour la conception du luminaire	F - 1
Annexe ZA	ZA - 1
Articles	
2 Feuilles de caractéristiques	II - 1
2.1 Principes généraux de numérotation des feuilles de caractéristiques..	II - 1
2.2 Feuilles de dessins schématiques pour la localisation des dimensions des lampes	II - 1
2.3 Feuilles de caractéristiques des lampes	II - 2